

Bruxelles, le 14 février 2020

Coucou toi !

Ta Carte Technique BEPS arrive à grand pas ! Toute l'équipe de Formation t'attendra avec impatience pour passer un weekend de folie au Domaine de Mozet ☺

Rappel

Pour que la Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaisse ta Formation, **tu dois participer à toutes les activités et être présent pendant l'ensemble de la Formation (pas d'arrivée tardive et pas de départ anticipé)**. En cas de souci, n'hésite pas à contacter le Service Appui Formation : 02/538.40.70. **Tu peux également joindre directement ton coordinateur, Polo, au 0472/76.83.32 après 16h30.**

Les informations pratiques

Quand ?

Du vendredi 13 mars à 19h au dimanche 15 mars à 16h

Où ?

Domaine de Mozet, rue du Tronquoy 2, 5340 Mozet. Attention, la plupart des GPS amène au château par l'entrée fournisseurs. Si c'est le cas, il faut continuer de monter et prendre la première à droite pour arriver au Domaine.

Dans une démarche citoyenne et respectueuse de l'environnement, les Guides te proposent, si tu viens en voiture, d'organiser un covoiturage. Tu recevras par mail un lien pour t'y inscrire.

Que dois-tu emporter ?

- ✓ Ton foulard et ta chemise
- ✓ Ta carte d'identité
- ✓ Ta trousse de toilette
- ✓ Des chaussures d'intérieur (**obligatoires !**) et d'extérieur
- ✓ Des vêtements adaptés au temps, notamment pour l'extérieur
- ✓ Des chaussures de marche (ou adaptées à des activités extérieures de longue durée)
- ✓ Ton matériel de couchage (une taie d'oreiller, un sac de couchage, boules Quiès, **lampe de poche...**), il y a des matelas sur place
- ✓ Guitares, banjos, flûtes de pan, harpes sont les bienvenus !
- ✓ Si tu en as, du matériel d'animation pour les veillées
- ✓ Un jeu de société pour les moments de détente du soir
- ✓ Ton argent de poche (le soir, des snacks et des boissons te sont proposés à l'Agora, la salle de détente : **pour information, la bière est vendue 1,2 € et les softs 0,6 €**)
- ✓ **Ton matériel pour écrire**, dessiner...

Acheter des cigarettes sur place ne sera pas possible : si tu fumes, prends tes précautions !

Par contre, nous te demandons instamment de ne pas emporter :

- ✓ Des objets précieux au niveau pécuniaire ou sentimental, car nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol
- ✓ Des boissons alcoolisées (tu auras la possibilité de te détendre autour d'un verre le soir)
- ✓ Des substances illicites

Attention

Veille à compléter correctement les documents (fiche médicale, ROI et autorisation parentale) à la fin de ce courrier et à nous les renvoyer, de préférence scannés en 3 fichiers à formation@guides.be ou par courrier postal au « Service Appui Formation », à l'adresse 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles.

! Si tu as une allergie alimentaire, nous devons impérativement prévenir les cuisines au plus tard 10 jours à l'avance, il est donc primordial de respecter ce délai pour la remise des documents, en particulier de la fiche médicale !

Si tu as moins de 18 ans, fais compléter et signer le formulaire d'autorisation parentale par tes parents. Il est également nécessaire que le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) soit signé par toi ET par tes parents. **Si tu es majeur**, le ROI, signé par tes soins, suffira.

Aucune visite ne sera acceptée durant le séjour !

Pour toute information supplémentaire concernant ton inscription, n'hésite pas à contacter le Service Appui Formation au 02/538 40 70 ou par mail formation@guides.be.

En cas de souci dès le premier jour de Formation, tu peux contacter ton coordinateur, Polo, au 0472/76.83.32.

On se voit très vite, ne t'inquiète pas, au top de notre forme, alors un conseil... SOIS PRÊT !!!

Guidement vôtre,

Le Service Appui Formation,
Ta super équipe de Cadres de Formation



NB : Pour les fans de # et réseaux sociaux, préparez-vous à utiliser non-stop

#FormationGuides #GuidesBe

FICHE MÉDICALE

(Mars 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

NOM :PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS DE NÉCESSITÉ :

1. NOM :TÉLÉPHONE :

2. NOM :TÉLÉPHONE :

Groupe sanguin :

Régime alimentaire particulier (cashier, halal, végétarien, végétalien...) :

Allergies ?

- Nourriture :
- Médicaments :
- Autres :

Précautions particulières à prendre pour participer à des activités physiques ?

.....
.....
.....
.....

Es-tu victime de troubles comme des crises d'épilepsie ou d'hyper ventilation ?

.....
.....
.....
.....

Élément(s) de santé que tu veux porter à notre connaissance ?

.....
.....
.....

N'oublie pas ta carte d'identité et une vignette de mutuelle

R.O.I. (RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR)

(Mars 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

Ce règlement reprend l'ensemble des règles non négociables. En le signant, tu t'engages à le respecter. Ce règlement est applicable à la fois pour les participants et pour l'équipe de Formation.

En ce qui concerne les règles de vie commune propre à chaque groupe de vie, elles seront discutées et fixées avec le groupe en début de Formation.

Règlement général de la Formation

- ☒ La loi belge prévaut et nul n'est censé l'ignorer.
- ☒ Les vols ne seront pas tolérés.
- ☒ La possession et la consommation de substances illicites ne sont pas admises.
- ☒ Les relations intimes ou toute attitude ou comportement qui pourraient choquer les autres ne sont pas permis. Une personne par lit.
- ☒ Le Code Guide est d'application toute l'année et donc aussi en Formation.
- ☒ Les activités de Formation se déroulent tous les jours entre 9h et 22h. Sauf mention contraire, GSM et Mp3 sont autorisés uniquement lors des pauses et non durant les temps de Formation.
- ☒ La participation active à toutes les Unités de Formation est requise pour obtenir son brevet.
- ☒ La présence au rassemblement est obligatoire.
- ☒ Il est interdit de quitter le lieu de Formation sans l'autorisation de son coordinateur.
- ☒ Les participants sont priés de ne pas utiliser leur véhicule personnel durant la durée du séjour.

Règlement hors moment de Formation et pendant l'agora

- ☒ Aucun apport d'alcool ni aucun jeu bibitif (y compris affonds) ne sont autorisés. Si toutefois un participant avait quand même pris de l'alcool avec lui, il pourra le donner à son coordinateur et cela lui sera rendu en fin de Formation sans qu'aucune sanction ne soit donnée.
- ☒ À partir de 23h, le bruit ne sera plus toléré dans les couloirs et dans les chambres.
- ☒ Il est interdit de consommer les boissons de l'agora à l'extérieur hormis dans la zone fumeurs.
- ☒ Dès 22h, aucun bruit ne pourra être fait dans la cour du château.
- ☒ L'agora se fera en autogestion. S'il y a un trou dans la caisse c'est l'ensemble des participants qui combleront le trou de celle-ci.
- ☒ Le bar sera ouvert jusque 2h00.

Règlement pendant les moments de Formation

Les règles seront mises en place en groupe de vie le premier jour de la Formation.

Sanctions

Les sanctions seront prises selon la situation et à la libre appréciation de l'équipe de Formation.

Nom, prénom et signature du participant à la Formation

Signature d'un parent (si le participant est mineur)

AUTORISATION PARENTALE

(Mars 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

Je soussigné(e)..... (Nom) (Prénom)

père mère tuteur répondant.

autorise..... (Nom)(Prénom)

à participer à la Formation qui se déroulera du au à

Durant la Formation, je le/la place sous l'autorité et la responsabilité des Cadres de Formation et du coordinateur de son groupe.

Au cas où, au cours de la Formation, son état de santé réclamait une décision urgente et à défaut de pouvoir être contacté personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien.

Date et Signature